



# L'Accompagnement Personnalisé

Document de synthèse de la  
Journée de formation des élus académiques  
du Mardi 4 avril 2017

# L'Accompagnement Personnalisé , Historique:

2

- **2009 : rénovation du lycée professionnel**
- **2010 : réforme du lycée général et technologique**
- **2011 : l'AP entre en sixième**
- **2013 : l'AP entre à l'école**
- **2016 : généralisé à tous les niveaux du collège.**

L'AP existe désormais tout au long de la scolarité obligatoire,  
**C'est un outil au service de la réussite de tous**

# L'AP pour quoi faire ?

Les élèves sont individuellement invités à compléter un post-it sur lequel ils consignent leurs réponses

# L'AP, pourquoi faire ?

## Les réponses des élus académiques

- ▶ Aider les élèves
- ▶ Approfondir les cours, revoir des cours, comprendre ce qui est dit en cours
- ▶ Travailler d'une façon pédagogiquement différente
- ▶ Renforcement scolaire
- ▶ Parler de l'orientation
- ▶ Aider les personnes en difficulté
- ▶ conseil
- ▶ Apprendre
- ▶ Réussir
- ▶ Former les jeunes
- ▶ Aider, améliorer les méthodes
- ▶ Améliorer les connaissances
- ▶ Soutien
- ▶ Perdre du temps,
- ▶ avoir une heure de plus dans la matière de l'enseignant qui anime la séance

## Après avoir échangé sur les représentations Le cadre de l'accompagnement personnalisé:

**Deux heures par semaine, obligatoires, pour chaque élève.**

Un dispositif au service de la **réussite** de chaque élève.

L'AP s'inscrit **dans l'emploi du temps scolaire** des élèves, sur des plages **explicitement réservées** .

Chaque établissement **décide de l'organisation** de l'accompagnement personnalisé, dans le cadre du **Projet d'Établissement**.

# Les intentions des textes:

## Garantir l'égalité de tous :

CHACUN DOIT BÉNÉFICIER D'UN  
SOUTIEN ADAPTÉ POUR

- **PROGRESSER**
- FAVORISER SES **APPRENTISSAGES**
- CONSTRUIRE SON **PARCOURS AVENIR**

Qu'est-ce  
que réussir au lycée ?

Avec le même exercice  
des post-it

# les réponses variées des élus académiques

- ▶ Pouvoir continuer son projet personnel
- ▶ Arriver au but, atteindre les objectifs
- ▶ Obtenir le plus large panel de connaissances et de compétences possibles
- ▶ Avoir l'emploi souhaité, avoir un bon travail plus tard
- ▶ Avoir le moins de difficultés possibles
- ▶ Avoir des connaissances
- ▶ Être fier de soi à la fin du lycée, qualités personnelles mises en valeur, pouvoir être favorisé sans élitisme
- ▶ Avoir une bonne formation
- ▶ Être bien intégré dans le lycée
- ▶ Etre autonome
- ▶ Combler les inconvénients
- ▶ Faire de bons choix pour l'avenir
- ▶ Avoir le bac, avoir son CAP
- ▶ Avoir de bonnes notes, résultats scolaires acceptables, réussir dans les matières
- ▶ Avoir beaucoup de connaissances pour savoir comment fonctionne le monde
- ▶ Faire ce qu'on veut par la suite, aller dans la voie où on veut et se plaire où on est
- ▶ Avoir accès à toutes les formations voulues
- ▶ Réussir son orientation
- ▶ Etre heureux dans la société et en accord avec soi-même



En quoi l'AP contribue-t-il à ma réussite ?

## Un constat :

Difficile de coller aux intentions lorsque que le concept même de réussite n'est pas le même pour tous !!!

Les Résultats du questionnaire académique confirment que les lycéens ne connaissent pas les intentions et ne voient pas dans l'AP un outil au service de leur réussite

## Quel est **mon rôle**, en tant qu'élu, dans la **mise en œuvre** de l'AP ?

- Comment aider les lycéens à envisager l'AP comme outil de progrès: définir les règles : **informer**
- Comment accompagner l'entrée de l'AP au CVL? **S'informer**
- argumentaire pour aider les élus CVL à **s'engager** sur la thématique AP

# Comment aider les lycéens à envisager l'AP comme un outil de progrès: informer

Revenir avec les lycéens sur :

## les intentions:

- ▶ Bénéficier d'un soutien pour progresser quel que soit le niveau de départ qu'il s'agit d'identifier.
- ▶ Favoriser mes apprentissages : méthode, identifier les points forts, les compétences.
- ▶ Construire mon parcours avenir : formation tout au long de la vie, l'examen est une porte.

## Le Cadre :

2 h par semaine obligatoire

Pour la mise en œuvre : autonomie des établissements et liberté pédagogique deux notions importantes à préciser.

## Comment accompagner l'entrée de l'AP au CVL? S'informer

- ▶ Se rapprocher du Président du CVL : présenter la réflexion du CAVL , en s'appuyant sur une petite délégation d'élus, ou sur le vice-président.
- ▶ Comprendre le format construit dans le lycée
- ▶ Identifier les besoins
- ▶ Identifier les contraintes
- ▶ Connaître le bilan des actions menées les années précédentes
- ▶ Présenter la lettre aux membres du CVL : le travail pluri-catégoriel au niveau académique et les résultats du questionnaire AP.
- ▶ Planning en mode projet: date, état des lieux pour l'établissement : enquête, présentation de la politique de l'établissement, retour AP en CVL.

# Le CVL est compétent pour être consulté sur les modalités de mise en œuvre de l'A.P.

**Constat à partager : impression de perte de temps, besoin de rentabiliser ce temps sur une activité perçue comme utile ...**

- ▶ Les élus académiques invitent les élus lycéens à engager les échanges dans leur établissement
- ▶ Un courrier destiné à tous les membres du CVL a été produit
- ▶ Un questionnement collectif qui engage chacun à se projeter dans des pratiques au service de la réussite de tous.

# Formaliser collectivement un accueil pédagogique

- ▶ Aider les jeunes à comprendre les attentes du lycée
- ▶ Aider les jeunes à se représenter les compétences attendues et les activités qui leur permettront de les atteindre
- ▶ Aider les élèves à se situer afin qu'ils visualisent le chemin à parcourir. La construction d'un positionnement peut combiner des éléments centrés sur les connaissances, les compétences, le projet d'orientation, des dimensions citoyennes, des aspects personnels personnelles.

# L'équipe ressource de la journée de réflexion des élus académiques

- ▶ MC Fanthou, IA IPR EVS
- ▶ C.Feytout, IA IPR SES
- ▶ J.Grivaud, IEN-ET-EG
- ▶ H Bruant, PVS
- ▶ N Lalanne, V.Gorse, proviseur
- ▶ MP Vilar, Proviseur-adjoint
- ▶ L Cattai, N.Garnaud, F.Degorce, D.Minaray, K.Vandenberghe, W.Broutin enseignants
- ▶ C.Thomas-Latour, DAVL